Date: 05.10.2017

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 5
Surface: 126'382 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 66939114
Coupure Page: 1/4

DR

DR

DR

La cheffe de la santé rejoint ses homologues

PRIMES Esther Waeber-Kalbermatten soutient l'initiative de caisses cantonales de Maillard-Poggia.

PAR **PASCAL GUEX**@LENOUVELLISTE.CH

Date: 05.10.2017

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 5
Surface: 126'382 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 66939114
Coupure Page: 2/4

Esther Waeber-Kalbermatten se déclare favorable à l'initiative «Pour une liberté d'organisation des cantons» portée par les conseillers d'Etat Pierre-Yves Maillard (Parti socialiste, Vaud) et Mauro Poggia (Mouvement citoyens genevois). Et la cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture va le montrer en intégrant le comité de soutien qui est en train de se mettre en place. «J'ai eu un contact avec M. Maillard et lui ai dit que j'étais prête à m'engager à ses côtés pour faire passer ce projet qui est à mes yeux le meilleur moyen pour reprendre en main le système d'assurances maladie.»

À TITRE INDIVIDUEL

La conseillère d'Etat socialiste n'a pas associé ses collègues du gouvernement à sa démarche. «Je m'engage à titre individuel en tant que cheffe du Département de la santé parce que le système prôné par mes alter ego de Vaud et de Genève présente de nombreux avantages sans sacrifier des places de travail comme aurait pu le faire une caisse unique.» Contacté ce mercredi, le président du gouvernement Jacques Melly confirme que le Conseil d'Etat n'a pas pris position sur cet objet, n'ayant jamais abordé la question.

CONVAINCRE OUTRE-SARINE

Soutenue par un comité interpartis essentiellement romand, l'initiative «Pour une liberté d'organisation des cantons» propose de confier aux cantons et non plus aux assureurs la compétence de fixer le montant des cotisations. Concrètement, chaque canton serait libre de créer une institution cantonale d'assurance maladie chargée de fixer les primes, de les percevoir et de rembourser les prestations médicales. «Nous sommes passés d'un modèle national à un modèle cantonal. C'est une condition de succès sine qua non par rapport aux cantons alémaniques qui ont des primes inférieures à la moyenne. Les cantons seront libres de maintenir le système actuel s'ils le souhaitent», veut y croire Pierre-Yves Maillard.

Dès mardi prochain, tout citoyen pourra apporter son soutien à cette initiative qui devrait rapidement obtenir les 100 000 signatures requises tant la grogne populaire est grande après la publication des primes 2018. Et cela même si aucun parti national ne soutient cette proposition. Pas même le Parti socialiste qui voit certes ce projet d'un bon œil, mais préfère mettre en avant son propre projet d'initiative qui vise à limiter le poids des primes à 10% du revenu disponible d'un ménage.

LA DROITE VALAISANNE OPPOSÉE

Mais en Valais aussi, la partie sera difficile, la droite de ce canton étant opposée à l'initiative Maillard-Poggia. Comme le PLR (voir ci-contre), l'UDC ne veut ainsi rien entendre de cette proposition. «Vouloir créer un nouvel organe administratif (encore un!) ne va pas faire baisser les coûts de la santé et donc les primes, au contraire», avance ainsi le vice-président de l'UDC du Valais romand, Jérôme Desmeules. «Les cantons ont déjà une influence énorme pour faire baisser ces coûts, et pourtant leur propre budget explose chaque année et ils déportent tout ce qu'ils peuvent sur les primes pour décharger le budget de l'Etat tout en pénalisant les assurés.»

UN BILLAG BIS?

Les initiants n'ont pas à attendre beaucoup plus de soutien de la part du Parti démocrate-chrétien. «Le PDCVr soutient la volonté du PDC suisse de s'attaquer à ce problème et de proposer des solutions concrètes pour en finir avec ces hausses constantes des primes. Cela sans péjorer la qualité des soins ni créer une médecine à deux vitesses.» Mais même si cette proposition de caisse cantonale a reçu des soutiens de PDC genevois, elle paraît être un modèle «trop compliqué» aux yeux du président Serge Métrailler. «C'est comme si l'on voulait créer un Billag bis.»

Plus d'infos sur www.primes-plusjustes.ch

Date: 05.10.2017

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 5
Surface: 126'382 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 66939114
Coupure Page: 3/4

POUR

BARBARA LANTHEMANN
PRÉSIDENTE DU PARTI SOCIALISTE DU VALAIS ROMAND

«Un système beaucoup plus transparent»

Le PSVr soutient évidemment l'initiative qui souhaite donner aux cantons davantage de liberté d'organisation dans l'assurance maladie. Ceux qui le désirent pourront mettre en place des caisses de compensation cantonale ou intercantonale avec la compétence de fixer le montant des primes et de les encaisser. De leur côté, les assureurs maladie continueront de gérer toute la partie administrative de l'assurance maladie obligatoire. Le système sera ainsi beaucoup plus transparent.

CONTRE

RENÉ CONSTANTIN
PRÉSIDENT DU PARTI LIBÉRAL-RADICAL VALAISAN

«On se trompe de cible pour corriger le tir»

Nous sommes contre ce projet car nous pensons que l'on se trompe de cible pour corriger le tir. Tout le monde s'accorde à vouloir freiner les coûts de la santé, à casser à tout prix cette spirale infernale mais où se situe le problème? Les caisses seules ne sont pas responsables de ces hausses à répétition; il faut lutter contre la surconsommation (clients) et sur l'offre d'actes médicaux (prestataires). Les médecins ont un rôle essentiel à jouer dans la maîtrise des coûts. Nous avons besoin d'eux pour y arriver.

SONDAGE@LENOUVELLISTE.CH
VOTRE AVIS

Date: 05.10.2017

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 5
Surface: 126'382 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 66939114
Coupure Page: 4/4

FAUT-IL CHASSER LES ÉLUS DES CONSEILS DES CAISSES MALADIE? DÉBAT ENTRE VALAISANS

"Faudrait-il interdire à tous les chasseurs de parler de la loi sur la chasse?"

JEAN-RENÉ FOURNIER
CONSEILLER AUX ÉTATS

"L'indépendance de ceux qui sont payés par les caisses est toute relative."

STÉPHANE ROSSINI
MEMBRE DU COMITÉ D'INITIATIVE

L'initiative pour un Parlement indépendant des caisses maladie vient d'être lancée. Elle demande de rendre incompatible un mandat aux Chambres fédérales et celui de membre d'un conseil d'une caisse maladie.

L'origine des blocages

L'ancien président du Conseil national, le socialiste Stéphane Rossini, est le seul Valaisan dans le comité d'initiative. Pour lui, un changement est nécessaire. «Les élus membres d'un conseil d'administration ont tendance à défendre les caisses qui les paient plutôt que l'intérêt général. La défense de ces intérêts particuliers provoque des blocages.» Mais pourquoi cibler les assurances maladie en particulier, puisque les représentants des lobbys sont nombreux à Berne? «Les caisses maladie assume un mandat public. Les membres de leurs conseils d'administration devraient être traités comme ceux de la Poste, des CFF ou du Parc national, qui eux ne peuvent siéger à Berne.»

Le seul Valaisan concerné

Le conseiller aux Etats Jean-René Fournier, membre du conseil d'administration de l'Helvetia, est le seul représentant de la délégation valaisanne qui pourrait être touché par cette initiative. «Je ne suis pas concerné, l'Helvetia n'est pas active dans l'assurance maladie.» Le site internet de l'assureur dit le contraire. Un téléphone à l'agence du Valais central aussi.

Concerné ou pas, Jean-René Fournier n'est pas favorable à cette initiative. «C'est une bêtise! Etre membre d'un conseil d'administration d'une assurance maladie est une source d'information. Dans un système de milice, il faut que les élus soient en prise avec le terrain.» Il fait le parallèle avec d'autres corporations. «Faudrait-il interdire à tous les chasseurs de parler de la loi sur la chasse?» Stéphane Rossini, chasseur comme son contradicteur, balaie cette comparaison. «Les chasseurs ne sont pas rémunérés pour défendre des intérêts particuliers!»

Lorsqu'on lui dit qu'un élu membre d'un tel conseil aura de la peine à voter contre les intérêts de son employeur, le conseiller aux Etats y consent. «Il faut renforcer les règles de récusation, surtout dans les commissions. Les membres d'un conseil d'administration devraient avoir droit de prendre part à la discussion, mais devraient sortir de la salle au moment du vote.»

Stéphane Rossini souligne le fait que les assureurs sont déjà entendus lors des consultations qui précèdent les révisions législatives qui les concernent.

JEAN-YVES GABBUD